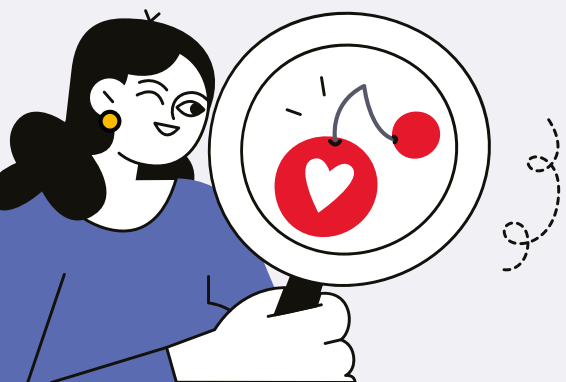
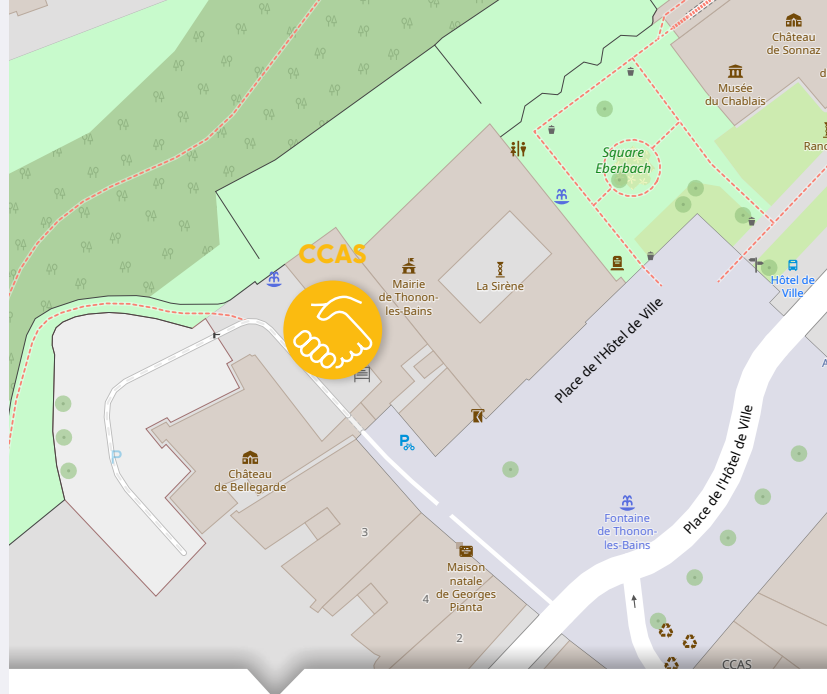




En partenariat avec l'association « Pousses d'Avenir », le CCAS permet aux familles et aux personnes seules thononaises d'obtenir des paniers composés de légumes bio, issus de l'agriculture locale et cultivés de manière raisonnée.

L'association « Pousses d'avenir » est une structure qui salarie des personnes éloignées de l'emploi ou en reconversion professionnelle.

Elle les accompagne dans un projet de formation ou vers l'emploi durable.



CCAS

> 2 place de l'Hôtel de Ville

74200 Thonon-les-Bains

> CS 20517 - 74 200 Thonon les Bains

ccas@ville-thonon.fr - 04 50 70 69 50

Ouverture au public :

Du lundi au vendredi de 13h30 à 17h

Par téléphone :

lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h, mercredi de 10h à 12h et de 13h30 à 17h

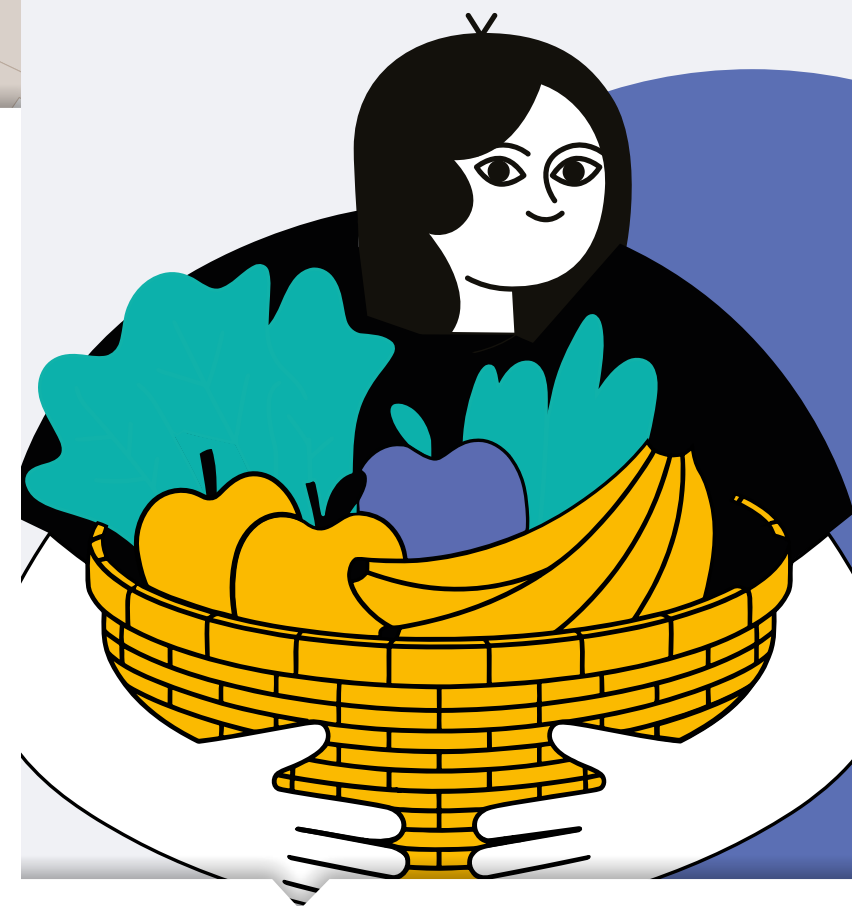
Maj 08/25 - graphisme atelierpoivre - Ne pas jeter sur la voie publique

Thonon
LES BAINS



**CENTRE COMMUNAL
D'ACTION SOCIALE**

**Paniers
solidaires**



ville-thonon.fr





Qui peut effectuer cette démarche ?

Le dispositif est réservé aux **familles avec enfant(s) ou personne seule habitant Thonon-les-Bains.**
Selon condition de ressources.



Quand effectuer cette démarche ?

- ▶ **Toute l'année**
Inscription par semestre avec possibilité de renouvellement sous réserve de la liste d'attente.



Quels sont les **délais** ?

- ▶ **Instruction du dossier sous 2 semaines maximum**



Comment effectuer cette démarche ?

- ▶ En complétant le formulaire **demande de panier solidaire** :
 - ▶ Disponible **à l'accueil du service**
 - ▶ Sur simple **demande par mail**
 - ▶ Sur le **site de la ville** :
www.ville-thonon.fr
/ Rubrique aide et solidarité
 - ▶ Via votre espace citoyen
www.espace-citoyens.net/thonon-les-bains



Quels sont les **documents** à fournir ?

- ▶ Le **formulaire dûment complété**
- ▶ **Dernier avis d'imposition**
- ▶ Un **justificatif de domicile** de moins d'un an
- ▶ le **livret de famille** si enfants
- ▶ **Carte Nationale d'Identité/ou titre de séjour**



A quel **tarif** ?

- ▶ Elle est facturée par l'association Pousses d'Avenir qui définit le lieu de retrait hebdomadaire.
- ▶ 12.48 €/mois pour un demi panier ou 20.16 €/mois pour un panier

